

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du 30 Juin 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

Convocation: 23/06/2016

L'an deux mille seize le trente juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LANTERNES AVEC LED PRESENTE PAR L'ENTREPRISE ONLI-FI

Une présentation d'un projet d'éclairage public en LED est effectuée par la société ONLI-FI qui propose un réseau LI-FI à travers le LED, et propose de réduire la consommation de la commune sur 6 ans, une migration de 39 points est à prévoir, la commune peut choisir l'entreprise qui effectuera les travaux.

Le Conseil Municipal va réfléchir sur ce projet, suite à la réception du chiffrage.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC PROPOSITION DU SE60

Le SE60 propose pour le changement de 25 lanternes + cros + câble + protection avec la dépose des anciennes lanternes et repose des nouvelles et 4 lanternes de plus, pour 16 000,00€ subvention déduite.

Le Conseil Municipal va réfléchir sur cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Hervé PAUCELLIER fait part qu'il a rencontré le Président du SE 60 qui lui a précisé que la commune a transféré la compétence au SE 60, donc qu'elle ne peut négocier avec la société ONLI-FI.

Mr Hervé PAUCELLIER fait part qu'il a reçu une estimation des domaines pour les consorts VILLAIN, et informe qu'un courrier leur a été envoyé.

Mr Hervé PAUCELLIER demande l'accord au Conseil Municipal pour accepter le devis des Ets FLAMANT pour la rampe d'accès qui n'a pas été prévue, qui s'élève à 1 500,00€ crépi compris. Le Conseil Municipal approuve cette plus-value.

Séance levée à 22h45